

2

Motion

La Chambre des Députés

- considérant que la CIG 2004 constitue une étape importante de la construction européenne, surtout face à l'élargissement et aux décisions fondamentales concernant la configuration des institutions européennes;
- considérant que l'Union européenne est devenue une entité politique et juridique qui touche les intérêts des citoyennes et citoyens au plus près;
- considérant qu'un débat autour des buts de la construction européenne ne pourrait revendiquer un certain impact qu'à condition que les citoyennes et citoyens européens puissent, à la fin de ces débats, exprimer leur opinion dans le cadre d'une consultation publique;
- considérant que la population de l'Union européenne, d'après les résultats des sondages récents, se sent mal informée et tenue à l'écart des décisions dans le domaine de la politique européenne, et que le désintérêt pour les questions européennes a atteint un niveau dramatique dans des pays comme le Grand-Duché;
- considérant que ce désintérêt pourrait conduire à une profonde crise de légitimité de l'Union européenne, et ceci à un moment où les défis de l'élargissement et de l'enracinement politique de l'Union nécessiteraient un support et une adhésion extraordinaire des citoyennes et citoyens.

invite le gouvernement

- à oeuvrer au niveau européen pour l'organisation d'un référendum dans tous les Etats membres de la Communauté européenne;
- à envisager que cette consultation se déroule après la publication des conclusions du forum ou de la convention préparant la CIG 2004, et avant la ratification du prochain traité par les parlements nationaux;
- à tenir compte des conclusions de ce référendum lors de l'élaboration de sa position dans le cadre de la CIG 2004.

Jean Huss



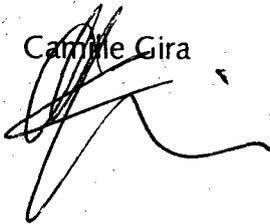
François Bausch



Robert Garcia



Camille Gira



Renée Wagener

